

RESTRUCTURATION A L'AVENIR

Motion wallonne pour une sortie de Nethys

Le Parlement wallon débat d'une motion d'Écolo demandant au gouvernement wallon de sortir Les Éditions de l'Avenir du giron de Nethys.

● La rédaction

Le groupe Écolo au Parlement de Wallonie a déposé une motion demandant au gouvernement régional de sortir le groupe de presse du giron de Publifin/Nethys et de proposer une alternative, à travers, par exemple, un portage régional. Elle sera débattue en séance plénière ce mercredi.

Pour Stéphane Hazée, député Écolo, « les auditions réalisées au Parlement de Wallonie ont illustré et même élargi, s'il le fallait, une série de constats dramatiques : la gestion calamiteuse des Éditions de l'Avenir par son actionnaire Publifin/Nethys depuis sa reprise il y a 4 ans ; le caractère "hors sol" des options retenues par la direction en matière de stratégie ou de positionnement du journal, en dehors de toute concertation avec les équipes du journal ; la fixation d'un plan de licenciements en fonction d'objectifs strictement financiers et du reste démentiels (8 à 10 % de rentabilité !) et avant l'élaboration d'un projet rédactionnel ; le choix despotique et surréaliste du format du journal, à l'inverse des préférences des lecteurs et en dehors de la maquette préparée au sein du journal ;

sans compter l'exercice de pressions totalement inacceptables sur la rédaction de la part de l'actionnaire ou de ses délégués. »

Pour les Verts, l'heure est venue d'écrire « un autre scénario ».

« Plusieurs options existent, comme la reprise par IPM, la création d'une coopérative comme proposé par l'AJP ou un portage temporaire de la Région pour calmer le jeu et étudier rationnellement et sérieusement l'ensemble des options », poursuit Stéphane Hazée.

« Le gouvernement wallon dispose des leviers pour agir, autant que les élus des pouvoirs locaux propriétaires de Publifin. Il faut arrêter le plan de licenciement et sortir L'Avenir de Nethys », conclut le parlementaire. ■

Stéphane Moreau entendu ?

A lors que les auditions entamées il y a deux semaines en commission conjointe du Parlement de Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur la situation de la presse quotidienne en général et des Éditions de l'Avenir en particulier doivent se poursuivre en décembre – peut-être le 6 – le groupe cdH au Parlement wallon, par la voix de Benoît Drèze, a demandé que soit en-

tendu Stéphane Moreau, le patron de Nethys, propriétaire du quotidien, et ce « pour obtenir les vraies réponses » dans le cadre ce dossier.

Un Stéphane Moreau auquel s'en prenait directement hier,

dans les colonnes de L'Écho, la ministre Valérie De Bue.

« C'est Publifin et non Nethys qui doit piloter la transformation du groupe et chapeauter les décisions », estime-t-elle.

Selon elle, pour le 15 décem-

bre, Publifin devra avoir déterminé quelles structures doivent rester dans le giron public et quelles sont celles qui devront être définitivement privées.

Mais, en tout état de cause, conclut-elle, Stéphane Moreau n'a pas vocation à rester dans une structure publique. « Des activités vont partir dans le giron privé. Le management concerné ne sera donc plus dans le secteur public. » ■

VITE DIT

Le rapport Publifin transmis... par la ministre De Bue

Face aux refus répétés de Publifin et « dans un souci de transparence », la ministre wallonne des Pouvoirs locaux, Valérie De Bue, va transmettre, elle-même, les

4^e et 5^e rapports trimestriels de l'intercommunale liégeoise au Parlement de Wallonie.

Si les 3 premiers rapports ont bien été transmis - en retard - au Parlement wallon, les suivants n'ont été envoyés qu'au gouvernement, ce que dénoncent depuis plusieurs semaines différentes parlementaires, dont le chef

de file Écolo Stéphane Hazée. Au cdH, Dimitri Fourny parle de « foutage de gueule » dans le chef de Publifin qui argue du fait qu'elle doit attendre son assemblée générale du 30 novembre pour se conformer aux demandes du Parlement. « Je partage totalement l'indignation du Parlement,

dit Valérie De Bue. J'ai donc décidé, et je l'ai annoncé à Publifin qui m'avait réaffirmé sa volonté de ne pas lui faire parvenir les documents concernés, de transmettre moi-même à l'assemblée, le 4^e rapport de l'intercommunale, expurgé de ses éléments confidentiels. » Une décision saluée par les parlementaires.